



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-100678>

Département(s) de publication : 12

Annonce n° 25-100678

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

**Correspondant :** MME Marie-France BARRIAC, Directrice des marchés et de l'achat public

**Adresse :** Direction des Marchés et de l'Achat Public, Hôtel du Département, CS 43147, 12031 Rodez cedex

**Coordonnées :**

Téléphone : 0565550350

Courriel : Marches@aveyron.fr

Adresse internet : <http://www.aveyron.fr>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Groupe d'analyse des pratiques professionnelles

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** Marché ordinaire à prix global et forfaitaire de services passé en Procédure adaptée ouverte (Article R2123-1 3° -Services sociaux - Code de la commande publique). La durée de validité du marché est de 12 mois à compter du 03 novembre 2025. Il est reconductible tacitement 2 fois selon les périodes suivantes : Du 03/11/2026 au 02/11/2027 Du 03/11/2027 au 02/11/2028 En application de l'article 7 du cahier des charges, les séances seront réalisées par service, sauf les mois de mai, juillet et août.

**Refus des variantes.**

### Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

12 mois à compter de la notification du marché.

### Section 5 - Conditions relative au marché

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :** Les prestations seront financées sur les fonds propres de la Collectivité. Le paiement sera effectué par virement dans un délai de 30 jours. Des acomptes seront versés au titulaire du

marché dans les conditions des articles R.2191-20 à R.2191-22 du Code de la commande publique. Les prix sont révisables. Le taux des intérêts moratoires sera Égal au taux marginal de la Banque Centrale Européenne majoré de 8 points.

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services :** Aucune forme imposée.

**Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.**

## **Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC 4, Déclaration de sous-traitance (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

**Autres renseignements demandés :** Références et moyens Le candidat est tenu de renseigner par ailleurs, au sein du formulaire DC2, les informations relatives au chiffre d'affaires aux fins d'appréciation de la capacité financière. Si le candidat est objectivement dans l'impossibilité de produire, pour justifier de sa capacité financière, les informations demandées, il peut prouver sa capacité par tout autre document de nature à établir sa capacité (déclaration de banques, preuve d'assurance, notamment).

## **Section 7 - Critères d'attribution**

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :**

- Prix : 50%
- Valeur technique : 50%

## **Section 8 - Mode de passation du marché**

Type de procédure : procédure adaptée

## **Section 10 - Conditions de délai**

Date limite de réception des offres : 25/09/2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## **Section 11 - Autres renseignements**

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :**  
2025S0164

**Renseignements complémentaires :** - Les variantes libres à l'initiative des candidats ne sont pas autorisées. - Les recours contentieux pouvant être intentés devant le Tribunal Administratif de Toulouse sont les suivants : 1/Avant la signature du marché : - Soit un référé précontractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) ; - Soit un recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables du contrat dans un délai de deux mois à compter de leur notification (articles R. 421-1 à R. 421-7 du Code de justice administrative). 2/ Après la signature du marché : - Soit un référé contractuel dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) ; - Soit un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicités appropriées (CE, Assemblée, 4 avril 2014, Département du Tarn-et-Garonne, req. n°358994). Pour plus de renseignements sur l'introduction des recours possibles, les candidats sont invités à consulter le site internet du Conseil d'Etat : <https://www.conseil-etat.fr/>. Tribunal administratif de Toulouse 68, rue Raymond IV B.P. 7007 31068 Toulouse Cedex 07 - Téléphone : 05 62 73 57 57 - Courriel : greffe.tatoulouse@juradm.fr. - Site internet : <http://toulouse.tribunal-administratif.fr/>

## **Section 12 - Adresses complémentaires**

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :**

**Coordonnées :**

**Adresse internet :** <https://www.aveyron.fr/>

**Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :**

**Coordonnées :**

**Adresse internet :** <https://www.aveyron.fr/>

**Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :**

**Coordonnées :**

**Adresse internet :** <https://www.aveyron.fr/>

**Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :**

**Coordonnées :**

**Adresse internet :** <https://www.aveyron.fr/>

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/09/2025**